

DECISION MUNICIPALE

Monsieur le Maire de la Commune d'Ambert,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération en date du 24 Juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L 2122-20 du code général des collectivités territoriales,

D E C I D E

ARTICLE 1^{er} : Un contrat d'apprentissage en électricité a été conclu avec M. PENIN Hugo à compter du 26/11/2024 jusqu'au 31/07/2026.

ARTICLE 2 : M. PENIN Hugo sera logé du 01/08/2025 au 31/07/2026 à la colocation, loyer 0 €, charges mensuelles à 50 €.

M. PENIN devra souscrire une assurance responsabilité civile pour les logements.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire ouvert spécialement à cet effet et un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

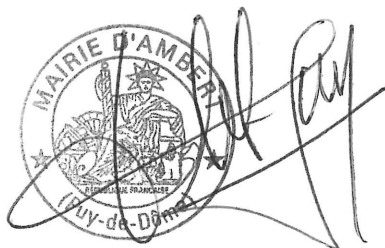
ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Expédition en sera adressée à Madame la Sous-Préfète d'Ambert.

Fait à AMBERT, le 11 septembre 2025

Guy GORBINET,

Maire d'Ambert –



AR Prefecture

063-216300038-20250911-DEL2509042-DE
Reçu le 12/09/2025
Publié le 12/09/2025

DECISION MUNICIPALE

Monsieur le Maire de la Commune d'Ambert,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération en date du 24 Juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L 2122-20 du code général des collectivités territoriales,

D E C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un bail de location avec Monsieur Yves-Jean FOLLEAS pour un appartement de type studio situé à la résidence Fontaine de Goye 13, boulevard de l'Europe 63 600 AMBERT avec effet au 15 septembre 2025

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire ouvert spécialement à cet effet et un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

Expédition en sera adressée à Madame la Sous-Préfète d'Ambert.

Fait à AMBERT, le 16 septembre 2025

Guy GORBINET,

Maire d'Ambert –



AR Prefecture

063-216300038-20250916-DEC2509043-AU
Reçu le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025